



La santé des populations vulnérables



«Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.»
L'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, a ensuite été placé en 1791 en tête de la Constitution de la République française.

Cependant, depuis la naissance d'un individu, se développent de manifestes inégalités face à la santé et à la maladie qui impactent directement l'espérance de vie, notamment au détriment des personnes aux revenus les plus faibles. La mortalité prématurée évitable touche de façon très discriminante les différentes catégories sociales.

Pour les professionnels concernés, agir à cet égard ne relève pas d'une charité où la bonne volonté se substituerait à la compétence. Des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être sont indispensables. Ils résultent de nécessaires processus d'apprentissage enrichis par l'expérience.

Cinquante cinq auteurs ont réuni leurs efforts pour contribuer au présent ouvrage : démonstration de la force des réseaux et des nécessaires alliances disciplinaires pour aborder la question des inégalités en santé.



9 782340 017276



www.editions-ellipses.fr

© bitredankeschön / fotolia.com

La santé des populations vulnérables

ellipses

La santé des populations vulnérables



Sous la direction de :
Christophe **Adam**
Vincent **Faucherre**
Pierre **Micheletti**
Gérard **Pascal**

